Cette année 900 nids détruits en Isère et 422 non détruits et beaucoup de nouveaux nids encore signalés depuis la chute des feuilles.

Dans le pays voironnais 76 détruits mais 51 non détruits contre seulement 9 non détruits en 2021 donc 2023 sera compliqué si rien ne se fait

Plan de piégeage national qui s'appuie sur des résultats scientifiques, ce plan doit être ciblé et renouvelé chaque année avec un minimum de 4 ans sur l'ensemble du territoire (commune)

Comme dit précédemment le GDSA se propose de faire des réunions pour informer les personnes désireuses dans chaque commune ou groupement de commune, les apiculteurs, les maraichers(de plus en plus impactés car les frelons attaques les cultures mais aussi par la disparition des abeilles nécessaires a la pollinisation, les chasseurs qui permettent la découverte des nids , les entreprise d'élagage, les particuliers inquiets (on dit que le frelon attaque en masse quand on s'approche a 5 mètres de leur nid)

En majorité nids dans les arbres mais aussi dans les haies, les hangars et même sous terre.

La destruction des nids ne sera pas suffisante, il est nécessaire de mettre en place dès ce printemps le piégeage des fondatrices qui sortent de l'hivernage ce qui fera diminuer considérablement le nombre de nids

PIEGAGE de printemps

Dès que les températures sont supérieures à 12 °pendant quelques jours les fondatrices sortent de leur hibernation elles recherchent notamment de la nourriture au mois de FEVRIER-MARS.

Chaque fondatrice va construire un nid de petite taille : nid primaire souvent à l'abri (passée de toit, abris de jardin...) <u>il</u> <u>est important</u> de demander à la population d'être attentif et de les **repérer ces nids primaires**, de les signaler au référent soit désigné par la commune soit désigné par le gds afin de les détruire quand tout petit et GDS des que taille importante pour faire appel aux personnes compétentes

Il ressemble au nid frelon européen ou guêpe mais eux arrivent plus tardivement (mai généralement)



(image internet)

Moment piégeage+++++dans les arbres arbuste en fleurs (mellifères) au soleil, près des points d'eau souvent a une hauteur de 0.5 à 1,5 mètres signaler le piège par affiche pour informer la population



Attention pas à hauteur d'homme si lieu ou potentiellement enfants

Plan de piégeage national qui s'appuie sur des résultats scientifiques, ce plan doit être ciblé et renouvelé chaque année avec un minimum de 4 ans sur l'ensemble du territoire (commune)

-PIEGAGE autour de tous les ruchers impactés en 2022

10 pièges dans 1 rayon max de 500m autour du rucher et le plus possible

<u>-PIEGAGE</u> autour de nids découverts l'an dernier (détruits tardivement aout et après et les non détruits) Idem périmètre de 500 max autour car c'est la zone hibernation des fondatrices

PIEGAGE : attractivité, sélectivité et cout à prendre en compte

En Isère piège veto pharma amélioré Ne surtout pas utiliser de pièges non sélectifs les frelons se nourrissent de 30 a 40 % d'abeilles et donc les reste des autres insectes (papillons, mouches, araignées....) qui sont de ce fait en grand danger eux aussi (idem pour les oiseaux qui s'en nourrissent.

(Faire 4 orifices minimum en haut permettant aux autres insectes de s'échapper) + rajouter une grille au fond pour éviter la noyade



Image GDSA Isère

Appât: sirop

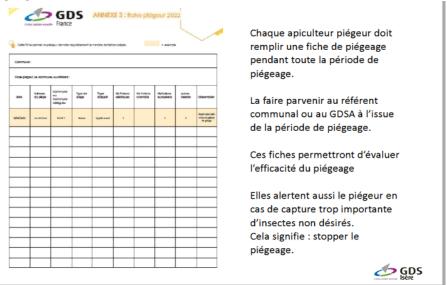
- -1/3 sirop fruits rouges (cassis...) pour le sucre attraction
- -1/3 bière (diffusion des odeurs)

-1/3 vin (répulsif des abeilles notamment)

Vider le contenu tous les 8à 10 jours car l'appât ne sera plus efficace et cela limite les autres prises (évaporation alcool ce qui va attirer les autres insectes)

Ne surtout pas utiliser de pièges non sélectifs et arrêter de piéger quand on commence à prendre des frelons européens et autres insectes en quantité importante

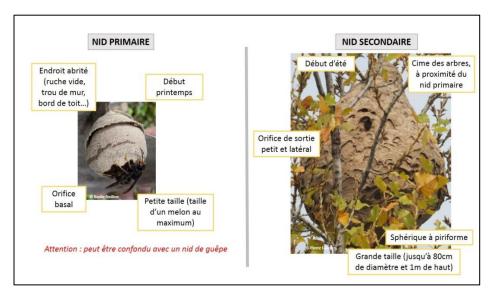
Remplir les fiches de piégeage



<u>Au mois de mai</u>: construction des nids secondaires (nid primaire abandonné) à ce moment-là les fondatrices ne sortent plus du nid,

Besoin de protéines 10 kg d'insectes par nid de frelon, attaque des ruchers (30 à 40 % d'abeilles, le reste autres insectes gros impact sur la biodiversité, insectes et les oiseaux qui s'en nourrissent)

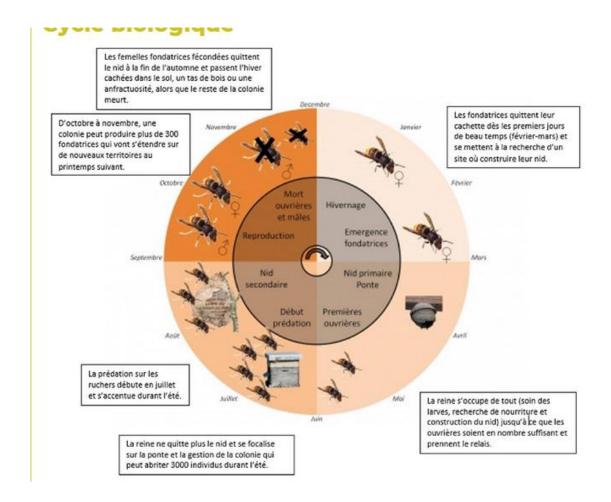
<u>En septembre</u> population dans le nid (jusqu'à 4000 ouvrières, 10 000 frelons /nid) a son maximum naissances des mâles et des futures fondatrices jusqu'à 200 /nid) qui quitteront progressivement le nid pour hiberner seules tas de bas, murs....) à proximité du nid secondaire.



¹ Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

² Arrêté du 26 décembre 2012

³ FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire



Je reste à votre disposition pour tout complément d'information qui pourrait vous être utile.

Je n'ai pas les noms ni coordonnées des apiculteurs du secteur et ai pu voir qu'il y a au moins 2 nids (dont celui que je vous ai signalé en bordure de l'A48) ou le piégeage serait utile.

Les pièges sont actuellement disponibles au s syndicat apicole au prix de 2 euros l'un (Mise en place d'un tarif grâce au gdsa) pour les personnes non adhérentes il faut surement voir avoir le GDSA directement.

En vous remerciant de votre attention.

Cordialement.

France parra